

Fait en double exemplaire



AMAP du Donjon

CONTRAT ŒUFS : SAISON 2023/2024

NOM et Prénom :

Adresse :

.....

Téléphones :

Courriel :@.....

S'engage à respecter la charte des AMAP et à régler la somme due au titre de la livraison d'œufs à Benjamin Soulard, maraicher et éleveur qui s'engage de son côté à livrer ses œufs sur le lieu de distribution, le premier Vendredi de chaque mois ou à la date indiquée par le référent à partir de 18H00 sous le préau de l'école derrière la Mairie : 2 rue des Plantes, 78550 Gressey.

Ce contrat entre en vigueur le 02 Mars 2023 jusqu'au 29 Février 2024 inclus, pour 12 livraisons au prix de 2,70 € chacune. Soit un règlement total de 32,40 € par chèque établi à l'ordre de Benjamin Soulard et qui sera encaissé en début de saison.

Signature du Producteur



Signature de l'Amapien(ne)